

COMMENT DEVENIR MEMBRE?

Voici comment devenir membre et contribuer à protéger cette richesse collective qu'est le lac Mégantic et son bassin versant.

INSCRIPTION ET PAIEMENT

COTISATION ANNUELLE. 25 \$

DON \$

Vos dons sont appréciés et contribuent à la mise en place d'actions prioritaires.

Option A : en ligne

Visitez notre page Facebook et effectuez votre paiement via Paypal : www.paypal.me/APLM1984

Option B : par la poste

Complétez le coupon-réponse et postez-le avec un chèque libellé au nom de « APLM », à l'adresse suivante :

APLM

C.P. 281, Lac-Mégantic (QC) G6B 2S6

Nom : _____

Téléphone : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Courriel : _____

Nous vous invitons à inscrire votre **adresse courriel** afin que l'APLM puisse mieux vous informer et que vous puissiez recevoir notre infolettre.

VIGILANCE

Vous êtes témoin d'une situation pouvant porter atteinte à la sécurité, à la santé ou à la quiétude du lac Mégantic. Communiquez avec l'un des organismes suivants :

MUNICIPALITÉS ET MRC DU GRANIT : 819 583-0181

- Infraction à la réglementation municipale (ex. : travaux dans les lacs, les cours d'eau ou sur les rives, rejet d'eaux usées)
- Présence d'espèces exotiques envahissantes (ex. : myriophylle à épis)

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT : 819 820-3882

- Rejet de polluants
- Présence d'algues bleu-vert

SÛRETÉ DU QUÉBEC : 310-4141 OU CELLULAIRE : * 4141

- Urgence
- Conduite dangereuse et non-respect des limites de vitesse sur l'eau

SOS BRACONNAGE : 1 800 463-2191

- Acte de braconnage ou geste allant à l'encontre de la faune ou de ses habitats

NOUS JOINDRE

Pour vous impliquer, assister aux réunions ou devenir membre, communiquez avec l'APLM :

- Courriel : associationpoumlaprotection@gmail.com
- Facebook : facebook.com/aplm.megantic/
- Courrier : APLM

C.P. 281, Lac-Mégantic (QC) G6B 2S6

 **APLM**
Association pour la protection
du lac Mégantic
et son bassin versant



APLM

Association pour la **protection**
du lac Mégantic
et son **bassin versant**

ENSEMBLE

*pour un un **lac en santé**,
dans un **milieu de vie naturel**
où les usages sont harmonisés*



Photo couverture: Huguette Caza

NOTRE MISSION

L'Association pour la protection du lac Mégantic et son bassin versant (APLM) a pour mission de protéger et mettre en valeur la richesse du lac Mégantic et son bassin versant pour le bien de tous et aussi pour les générations futures.

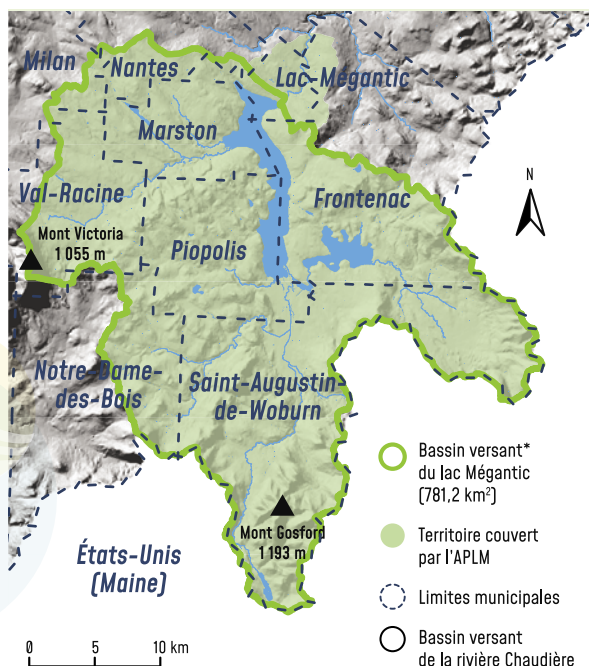
Fondée en 1984 par un groupe de citoyens préoccupés par la santé du lac Mégantic, l'APLM poursuit sa mission grâce à l'implication soutenue de ses membres, des acteurs du milieu et de la population.



Photo: Normand Blodreau

Plusieurs progrès ont été réalisés et font en sorte que le lac Mégantic jouit d'une santé enviable parmi les lacs du sud du Québec. Toutefois, comme les pressions sur le lac et son bassin versant sont toujours présentes, il est essentiel de rester vigilant et d'agir.

LE LAC MÉGANTIC ET SON BASSIN VERSANT



NOS ACTIONS

L'APLM poursuit ses actions en collaboration avec les acteurs du milieu pour la protection du lac et son bassin versant face aux enjeux prioritaires :

1. Érosion, sédimentation et pollution ;
2. Espèces exotiques envahissantes dont le myriophylle à épis ;
3. Conservation de milieux naturels (milieux humides, rives, habitats fauniques, paysages) ;
4. Harmonisation des usages ;
5. Acquisition et transfert de connaissances sur le lac et son bassin versant.

QUELQUES EXEMPLES

1. *Vigilance, signalements et demandes de corrections face aux situations portant atteinte à la santé du lac et des cours d'eau.*



Tapis végétal anti-érosion



Photo: Francine Moisan

3. *Participation au Réseau de surveillance volontaire des lacs et au réseau Sentinelles des lacs.*



Photo: Jean Roy

2. *Prévention, détection, sensibilisation et arrachage de myriophylle à épis en collaboration avec les municipalités et la MRC.*

NOTRE ÉQUIPE

L'APLM est un organisme à but non lucratif dont la poursuite des actions est possible grâce à l'implication de ses membres et à leur appui financier.

Les membres de l'APLM sont représentés par un conseil d'administration composé de 15 administrateurs élus qui agissent à titre bénévole et ont à cœur la protection du lac Mégantic et son bassin versant.

4. *Panneaux d'informations aux descentes de bateaux.*



Photo: Francine Moisan

5. *Répertoire d'études, de documents et de connaissances sur le lac et son bassin versant pour des actions efficaces et concertées.*



Schéma: OBNWEBSTL